

Circulaire d'arbitrage N° 1

Du lundi 3 octobre 2016

MODIFICATIONS REGLEMENT ARBALÈTE MATCH

Ces modifications font suite au changement de règlement par l'IAU et sont applicables en France pour la partie 1 dès le début de la saison sportive 2016/2017 et sur les compétitions internationales pour la partie 2

(les nouveautés sont en gras)

Partie 1 : Modifications applicables en France

- ◆ 10 mètres : tir du match **40 coups** en 90 minutes (1h 30) pour toutes les catégories c'est à dire au niveau national, régional et départemental : JG, D1 et S1
 - ◆ rappel : longueur maximale du tunnel porte-guidon : **75 mm**
 - ◆ précisions de **sécurité** apportées pour **l'aide au bandage de l'arc**
(voir schémas ci-après)
-

Partie 2 : Modifications du règlement international non-applicables en France

(les tireurs partant en international appliqueront ces modifications lors du Championnat du Monde 2017)

- ◆ 10 mètres et 30 mètres : création de la catégorie **Seniors**
(pour les tireurs de **plus de 45 ans** dans l'année de compétition)
- ◆ Catégories de tir et nombre de coups de match à 10 mètres : H, D, U23G, U23F et **S** : individuel/finale + équipe, 40 coups, 10 coups de final pour les 8 meilleurs
- ◆ 30 mètres Open Class (compétition équipes mixte et classification individuelle H et D) : classement séparé en **30m Hommes et 30m Dames**, 2 X 30 coups
- ◆ 30 mètres : les catégories sont : Open Class, H, D, U23, **S** et tirent 2 x 30 coups
- ◆ 30 mètres **H, D**, individuel/finale, 2 x 30 coups, 10 coups de finale pour les 8 meilleurs
- ◆ 30 mètres U23, **S**, individuel/finale + équipe, 2 x 30 coups, 10 coups de finale pour les 8 meilleurs
- ◆ **Seniors : ne pas avoir 45 ans** dans l'année de la compétition (1^{er} jan – 31 déc) ou plus

Aide au bandage de l'arc d'arbalète Match

La pose du trait devra se faire avec l'arbalète en direction de la cible (§ 502)



Autorisé

Aide au bandage de l'arc d'arbalète Match

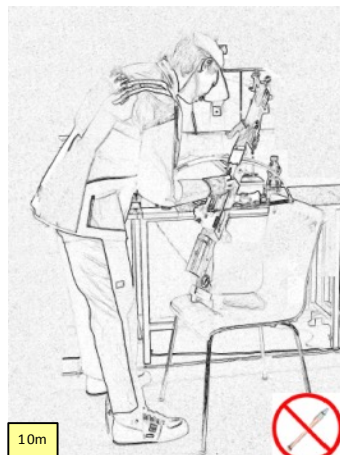
La pose du trait devra se faire avec l'arbalète en direction de la cible (§ 502)



Autorisé

Aide au bandage de l'arc d'arbalète Match

La pose du trait devra se faire avec l'arbalète en direction de la cible (§ 502)



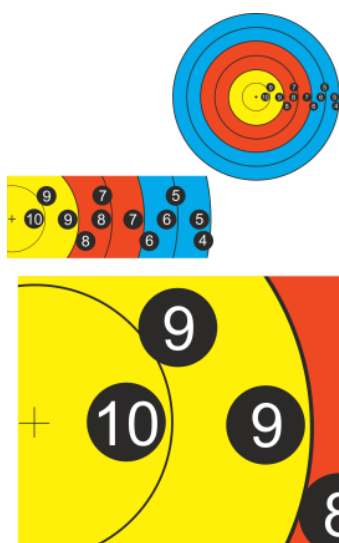
Interdit

MODIFICATIONS REGLEMENT ARBALÈTE FIELD

Ces modifications font suite au changement de règlement par l'IAU et sont applicables en France dans leur intégralité dès le début de la saison sportive 2016/2017

- ♦ IR 900 : 2 volées de réglage pour les 3 distances et pour les 2 jours
- ♦ 18m : comptage au désavantage pour toutes les zones

Comptage Field 18 mètres



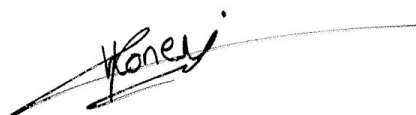
Les tireurs étant de plus en plus performants, les points seront comptés au désavantage, et ce pour toutes les zones

(au lieu de compter la mouche pour 11 ou réduire les zones pour ne pas produire de nouvelles cibles)

- ♦ 319.6.2 Pour les compétitions en salle : en cas de sol glissant, l'organisateur doit disposer une moquette ou donner un tapis à chaque compétiteur.
- ♦ 319.6.3 Aucune substance n'est autorisée sous la semelle ou sur le sol du poste de tir dans le but de donner un avantage déloyal, ou d'essuyer le pas de tir sans permission.
- ♦ 319.6.4 L'utilisation de dispositifs spéciaux, y compris l'utilisation de bandages élastiques, sparadraps, crampons augmentant artificiellement la performance est interdite.
- ♦ 319.6.5 Il n'est pas autorisé de placer des bandes non détachables ou de tracer des lignes avec des marqueurs permanents sur le sol.
- ♦ 327.1 Les flèches en carbone sont autorisées.
- ♦ Fig 326-3 L'orientation imposée du crochet est supprimée

♦ 333.3 Les montre-connectées sont INTERDITES.

♦ Le code vestimentaire (tenue blanche) est applicable au Championnat de France.
Lors des championnats départementaux et régionaux : selon l'avis de la Ligue.



Véronique L'Honen
Adjointe au DTN
En charge de la Vie Fédérale



Pierre Bessière
Président de la CNA